

RCS : BERNAY
Code greffe : 2701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BERNAY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00026
Numéro SIREN : 502 168 016
Nom ou dénomination : 27 ORGANISATION

Ce dépôt a été enregistré le 22/12/2017 sous le numéro de dépôt 2146

22 DEC. 2017

2017 13 / 2146

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE - BERNAY
B.P. 30562
27305 BERNAY CEDEX

2008 13 26

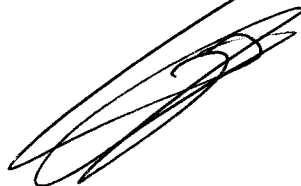
27 organisation

rue du 8 mai 1945
27500 PONT AUDEMER

Conseil

COMPTES ANNUELS
au 31 décembre 2016

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**



BILAN ACTIF

| | Brut | Amort./Provis. | Net au 31/12/2016 | Net au 31/12/2015 |
|--|---------------------|-------------------|----------------------|----------------------|
| ACTIF IMMOBILISE | | | | |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| Matériel et outillage industriel | 418 858,24 | 326 563,24 | 92 295,00 | 121 820,00 |
| Autres immobilisations corporelles | 418 862,72 | 267 112,72 | 151 750,00 | 182 900,00 |
| TOTAL ACTIF IMMOBILISE | 837 720,96 | 593 675,96 | 244 045,00 | 304 720,00 |
| ACTIF CIRCULANT | | | | |
| Stocks et en cours | | | | |
| Matières premières, aut. approvisionnements | 795,00 | | 795,00 | |
| Avances et acomptes versés | 11 573,03 | | 11 573,03 | 2 592,22 |
| Créances | | | | |
| Clients et comptes rattachés | 410 145,58 | | 410 145,58 | 218 464,59 |
| Créances diverses | 359 596,78 | | 359 596,78 | 52 916,27 |
| Disponibilités | 38 637,04 | | 38 637,04 | 750,35 |
| Charges constatées d'avance | 133,82 | | 133,82 | |
| TOTAL ACTIF CIRCULANT | 820 881,25 | | 820 881,25 | 274 723,43 |
| TOTAL ACTIF | 1 658 602,21 | 593 675,96 | 1 064 926,25 | 579 443,43 |

BILAN PASSIF

| | Net au 31/12/2016 | Net au 31/12/2015 |
|--|----------------------|----------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital social | 6 000,00 | 6 000,00 |
| Autres réserves | 5 197,45 | 5 197,45 |
| Report à nouveau | -5 605,33 | -3 181,59 |
| <i>Résultat de l'exercice</i> | <i>-5 432,27</i> | <i>-2 423,74</i> |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES | 159,85 | 5 592,12 |
| DETTES | | |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) | 160 838,97 | 239 521,70 |
| Emprunts et dettes financières divers | 91 876,95 | 80 282,59 |
| Avances et acomptes reçus / commandes | 171 455,43 | |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 376 080,08 | 107 952,78 |
| Dettes fiscales et sociales | 264 514,97 | 146 094,24 |
| TOTAL DETTES (1) | 1 064 766,40 | 573 851,31 |

| | | |
|---------------------|---------------------|-------------------|
| TOTAL PASSIF | 1 064 926,25 | 579 443,43 |
|---------------------|---------------------|-------------------|

(1) Dont dettes à plus d'un an

(1) Dont dettes à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

893 310,97
1 480,75

159 153,63
414 697,68
666,03

COMPTE DE RÉSULTAT

| | Du 01/01/2016 au 31/12/2016 (12 mois) | Du 01/01/2015 au 31/12/2015 (12 mois) | Variation | |
|---|---|---|---------------------|----------------|
| | | | Montant | % |
| Produits d'exploitation | | | | |
| Production vendue : services | 2 086 019,91 | 631 822,26 | 1 454 197,65 | 230,16 |
| CHIFFRE D'AFFAIRES NET | 2 086 019,91 | 631 822,26 | 1 454 197,65 | 230,16 |
| Autres produits d'exploitation | | | | |
| Subventions d'exploitation | 16 252,62 | | 16 252,62 | |
| Reprises / Amort. et Provis. transferts de charge | -605,34 | 664 063,85 | -664 669,19 | -100,09 |
| Autres produits | 1,94 | 2,33 | -0,39 | -16,74 |
| Total des produits d'exploitation | 2 101 669,13 | 1 295 888,44 | 805 780,69 | 62,18 |
| Charges d'exploitation | | | | |
| Achats de marchandises | 5 656,03 | | 5 656,03 | |
| Achats de matières premières et autres approv. | 191 371,02 | 192 238,92 | -867,90 | -0,45 |
| Variation de stock de mat. prem. et autr. approv. | -795,00 | | -795,00 | |
| Autres achats et charges externes | 1 056 301,29 | 776 237,66 | 280 063,63 | 36,08 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | 17 498,91 | 3 927,64 | 13 571,27 | 345,53 |
| Salaires et traitements | 662 817,60 | 196 473,36 | 466 344,24 | 237,36 |
| Charges sociales | 90 599,33 | 44 439,53 | 46 159,80 | 103,87 |
| Dotations aux amortissements s/ immobilisation | 79 509,63 | 80 943,29 | -1 433,66 | -1,77 |
| Autres charges | 32,82 | 2,05 | 30,77 | |
| Total des charges d'exploitation | 2 102 991,63 | 1 294 262,45 | 808 729,18 | 62,49 |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | -1 322,50 | 1 625,99 | -2 948,49 | -181,34 |
| Produits financiers | | | | |
| Produits financiers, participations (3) | 382,99 | 877,47 | -494,48 | -56,35 |
| Produits nets sur cessions de val. mob. plac. | 103,21 | 156,39 | -53,18 | -34,00 |
| Total des produits financiers | 486,20 | 1 033,86 | -547,66 | -52,97 |
| Charges financières | | | | |
| Intérêts et charges assimilées (4) | 4 595,97 | 5 083,59 | -487,62 | -9,59 |
| Total des charges financières | 4 595,97 | 5 083,59 | -487,62 | -9,59 |
| RÉSULTAT FINANCIER | -4 109,77 | -4 049,73 | -60,04 | -1,48 |
| RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS | -5 432,27 | -2 423,74 | -3 008,53 | -124,13 |

COMPTE DE RÉSULTAT

| | Du 01/01/2016 au 31/12/2016 (12 mois) | Du 01/01/2015 au 31/12/2015 (12 mois) | Variation | |
|--|---|---|-------------------|----------------|
| | | | Montant | % |
| RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS | -5 432,27 | -2 423,74 | -3 008,53 | -124,13 |
| TOTAL DES PRODUITS | 2 102 155,33 | 1 296 922,30 | 805 233,03 | 62,09 |
| TOTAL DES CHARGES | 2 107 587,60 | 1 299 346,04 | 808 241,56 | 62,20 |
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE | -5 432,27 | -2 423,74 | -3 008,53 | -124,13 |
| (3) Dont produits concernant les entreprises liées | 382,99 | 877,47 | | |
| (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées | 489,26 | 896,30 | | |

ANNEXE

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2016, dont le total est de 1.064.926,25 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des charges est de 2.107.587,60 Euros et dégageant un déficit de 5.432,27 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ FAITS CARACTÉRISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours de l'exercice

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement de l'ANC n° 2014-03, en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Immobilisation corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue, selon le mode linéaire ou dégressif.

| | |
|---|-------------|
| * Logiciel: | 5 ans |
| * Construction sur sol d'autrui: | 20 à 25 ans |
| * Installations matériels et outillage: | 5 à 10 ans |
| * Installations générales et agencements: | 5 à 10 ans |
| * Matériel de transport: | 5 ans |
| * Matériel de bureau et informatique: | 3 à 5 ans |
| * Mobilier: | 5 ans |

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le cout d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence si la valeur intrinsèque des titres semble durablement traduire une moins value latente sur ces titres.

Stocks

Les stocks sont évalués au cout d'achat augmentés des frais accessoires sur achats.
Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Dettes

Les dettes sont estimées et comptabilisées dès lors qu'elles représentent un passif certain dont l'échéance et le montant sont fixés de façon précise.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions

Les provisions pour risques et charges éventuelles sont évaluées en conformité avec l'avis CNC N°2000-01 du 20 avril 2000. Ainsi, les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Les comptes annuels ont été établis conformément à la loi du 30 avril 1983 et au décret du 29 novembre 1983.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et pour l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement au crédit du compte 649 100 CICE, dans la rubrique 64 - « charges de personnel ».

Il est inscrit en compte au fur à mesure de l'engagement des charges de rémunérations du personnel correspondantes.

Ce crédit d'impôt ne finance pas une hausse de la part des bénéfices distribués, et n'augmente pas les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. Ce crédit d'impôt permet à l'entreprise de gagner en compétitivité.

Produits d'exploitation

Les comptes de transfert de charges correspondant à des refacturations de charges ont été reclassés en produits d'activités annexes pour une meilleure lisibilité du résultat. L'impact est directement visible sur le chiffre d'affaires.

Compte personnel de formation

Le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au 1er janvier 2015 au droit individuel à la formation (DIF). Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés jusqu'au 1er janvier 2021.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

| | Valeur au début de l'exercice | Augmentations Acquisitions | Cessions ou mises au rebut | Virement poste à poste | Valeur brute en fin d'exercice |
|---|-------------------------------|----------------------------|----------------------------|------------------------|--------------------------------|
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | | | | | |
| Installations techniques, matériel et outillage industriels | 412 405,43 | 6 452,81 | | | 418 858,24 |
| Installations générales | 398 471,90 | 11 224,09 | | | 409 695,99 |
| Matériel de bureau et informatique, mobilier | 8 009,00 | 1 157,73 | | | 9 166,73 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 818 886,33 | 18 834,63 | | | 837 720,96 |
| TOTAL DES IMMOBILISATIONS | 818 886,33 | 18 834,63 | | | 837 720,96 |

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

| | Valeur au début de l'exercice | Augmentations | Diminutions | Valeur en fin d'exercice |
|--|-------------------------------|------------------|-------------|--------------------------|
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | | | | |
| Installations techniques | 290 585,43 | 35 977,81 | | 326 563,24 |
| Installations générales | 215 571,90 | 43 353,09 | | 258 924,99 |
| Matériel de bureau, informatique et mobilier | 8 009,00 | 178,73 | | 8 187,73 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 514 166,33 | 79 509,63 | | 593 675,96 |
| TOTAL DES AMORTISSEMENTS | 514 166,33 | 79 509,63 | | 593 675,96 |

ANNEXE

■ **ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES**

| | Montant brut | A 1 an au plus | A plus d'un an | |
|--|-------------------|-------------------|----------------------|-----------------|
| ÉTAT DES CRÉANCES | | | | |
| Actif circulant | | | | |
| Autres créances clients | 410 145,58 | 410 145,58 | | |
| Personnel et comptes rattachés | 234,70 | 234,70 | | |
| Etat - Impôts sur les bénéfices | 41 903,87 | 41 903,87 | | |
| Etat - Taxe sur la valeur ajoutée | 73 353,90 | 73 353,90 | | |
| Groupe et associés | 244 104,31 | 244 104,31 | | |
| Charges constatées d'avance | 133,82 | 133,82 | | |
| TOTAL DES CRÉANCES | 769 876,18 | 769 876,18 | | |
| | Montant brut | A 1 an au plus | A + 1 an, 5 ans au + | A plus de 5 ans |
| ÉTAT DES DETTES | | | | |
| Empr. & dettes / étab. de crédit à 1 an max | 1 685,59 | 1 685,59 | | |
| Empr. & dettes / étab. de crédit à plus d'1 an | 159 153,38 | 159 153,38 | | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 376 080,08 | 376 080,08 | | |
| Personnel et comptes rattachés | 101 396,69 | 101 396,69 | | |
| Sécurité Sociale et autres organismes sociaux | 118 727,41 | 118 727,41 | | |
| Etat - Taxe sur la valeur ajoutée | 39 707,80 | 39 707,80 | | |
| Etat - Autres impôts, taxes et assimilés | 4 683,07 | 4 683,07 | | |
| Groupe et associés | 91 876,95 | 91 876,95 | | |
| TOTAL DES DETTES | 893 310,97 | 893 310,97 | | |

■ **PRODUITS À RECEVOIR**

| | Montant |
|---------------------------------------|-------------------|
| Créances clients et comptes rattachés | 238 246,80 |
| Autres créances | 2 680,90 |
| TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR | 240 927,70 |

ANNEXE

■ **CHARGES À PAYER**

| | <u>Montant</u> |
|--|-------------------|
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 1 685,59 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 8 394,63 |
| Dettes fiscales et sociales | 133 229,83 |
| TOTAL DES CHARGES À PAYER | 143 310,05 |

■ **CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

| | <u>Montant</u> |
|--|----------------|
| Charges constatées d'avance | 133,82 |
| Charges d'exploitation | 133,82 |
| TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE | 133,82 |

■ **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

| | <u>Valeur nominale</u> | <u>Nombre de titres</u> | | |
|----------------|------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|--|
| | | <u>A la clôture de l'exercice</u> | <u>Créés pendant l'exercice</u> | <u>Remboursés au cours de l'exercice</u> |
| Parts sociales | 20,00 | 300 | | |

■ **ENGAGEMENTS FINANCIERS**

ANNEXE

■ **ENGAGEMENTS FINANCIERS**

ANNEXE

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2016, dont le total est de 1.064.926,25 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des charges est de 2.107.587,60 Euros et dégageant un déficit de 5.432,27 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ FAITS CARACTÉRISTIQUES

Aucun fait caractéristique n'est intervenu au cours de l'exercice

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement de l'ANC n° 2014-03, en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Immobilisation corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue, selon le mode linéaire ou dégressif.

| | |
|---|-------------|
| * Logiciel: | 5 ans |
| * Construction sur sol d'autrui: | 20 à 25 ans |
| * Installations matériels et outillage: | 5 à 10 ans |
| * Installations générales et agencements: | 5 à 10 ans |
| * Matériel de transport: | 5 ans |
| * Matériel de bureau et informatique: | 3 à 5 ans |
| * Mobilier: | 5 ans |

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le cout d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence si la valeur intrinsèque des titres semble durablement traduire une moins value latente sur ces titres.

Stocks

Les stocks sont évalués au cout d'achat augmentés des frais accessoires sur achats.
Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Dettes

Les dettes sont estimées et comptabilisées dès lors qu'elles représentent un passif certain dont l'échéance et le montant sont fixés de façon précise.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions

Les provisions pour risques et charges éventuelles sont évaluées en conformité avec l'avis CNC N°2000-01 du 20 avril 2000. Ainsi, les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Les comptes annuels ont été établis conformément à la loi du 30 avril 1983 et au décret du 29 novembre 1983.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et pour l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement au crédit du compte 649 100 CICE, dans la rubrique 64 - « charges de personnel ».

Il est inscrit en compte au fur à mesure de l'engagement des charges de rémunérations du personnel correspondantes.

Ce crédit d'impôt ne finance pas une hausse de la part des bénéfices distribués, et n'augmente pas les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise. Ce crédit d'impôt permet à l'entreprise de gagner en compétitivité.

Produits d'exploitation

Les comptes de transfert de charges correspondant à des refacturations de charges ont été reclassés en produits d'activités annexes pour une meilleure lisibilité du résultat. L'impact est directement visible sur le chiffre d'affaires.

Compte personnel de formation

Le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au 1er janvier 2015 au droit individuel à la formation (DIF). Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés jusqu'au 1er janvier 2021.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

| | Valeur au début de l'exercice | Augmentations Acquisitions | Cessions ou mises au rebut | Virement poste à poste | Valeur brute en fin d'exercice |
|---|-------------------------------|----------------------------|----------------------------|------------------------|--------------------------------|
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | | | | | |
| Installations techniques, matériel et outillage industriels | 412 405,43 | 6 452,81 | | | 418 858,24 |
| Installations générales | 398 471,90 | 11 224,09 | | | 409 695,99 |
| Matériel de bureau et informatique, mobilier | 8 009,00 | 1 157,73 | | | 9 166,73 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 818 886,33 | 18 834,63 | | | 837 720,96 |
| TOTAL DES IMMOBILISATIONS | 818 886,33 | 18 834,63 | | | 837 720,96 |

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

| | Valeur au début de l'exercice | Augmentations | Diminutions | Valeur en fin d'exercice |
|--|-------------------------------|------------------|-------------|--------------------------|
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | | | | |
| Installations techniques | 290 585,43 | 35 977,81 | | 326 563,24 |
| Installations générales | 215 571,90 | 43 353,09 | | 258 924,99 |
| Matériel de bureau, informatique et mobilier | 8 009,00 | 178,73 | | 8 187,73 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 514 166,33 | 79 509,63 | | 593 675,96 |
| TOTAL DES AMORTISSEMENTS | 514 166,33 | 79 509,63 | | 593 675,96 |

ANNEXE

■ **ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES**

| | Montant brut | A 1 an au plus | A plus d'un an | |
|--|-------------------|-------------------|----------------------|-----------------|
| ÉTAT DES CRÉANCES | | | | |
| Actif circulant | | | | |
| Autres créances clients | 410 145,58 | 410 145,58 | | |
| Personnel et comptes rattachés | 234,70 | 234,70 | | |
| Etat - Impôts sur les bénéfices | 41 903,87 | 41 903,87 | | |
| Etat - Taxe sur la valeur ajoutée | 73 353,90 | 73 353,90 | | |
| Groupe et associés | 244 104,31 | 244 104,31 | | |
| Charges constatées d'avance | 133,82 | 133,82 | | |
| TOTAL DES CRÉANCES | 769 876,18 | 769 876,18 | | |
| | Montant brut | A 1 an au plus | A + 1 an, 5 ans au + | A plus de 5 ans |
| ÉTAT DES DETTES | | | | |
| Empr. & dettes / étab. de crédit à 1 an max | 1 685,59 | 1 685,59 | | |
| Empr. & dettes / étab. de crédit à plus d'1 an | 159 153,38 | 159 153,38 | | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 376 080,08 | 376 080,08 | | |
| Personnel et comptes rattachés | 101 396,69 | 101 396,69 | | |
| Sécurité Sociale et autres organismes sociaux | 118 727,41 | 118 727,41 | | |
| Etat - Taxe sur la valeur ajoutée | 39 707,80 | 39 707,80 | | |
| Etat - Autres impôts, taxes et assimilés | 4 683,07 | 4 683,07 | | |
| Groupe et associés | 91 876,95 | 91 876,95 | | |
| TOTAL DES DETTES | 893 310,97 | 893 310,97 | | |

■ **PRODUITS À RECEVOIR**

| | Montant |
|---------------------------------------|-------------------|
| Créances clients et comptes rattachés | 238 246,80 |
| Autres créances | 2 680,90 |
| TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR | 240 927,70 |

ANNEXE

■ CHARGES À PAYER

| | <u>Montant</u> |
|--|-------------------|
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit | 1 685,59 |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 8 394,63 |
| Dettes fiscales et sociales | 133 229,83 |
| TOTAL DES CHARGES A PAYER | 143 310,05 |

■ CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

| | <u>Montant</u> |
|--|----------------|
| Charges constatées d'avance | |
| Charges d'exploitation | 133,82 |
| TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE | 133,82 |

■ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

| | <u>Valeur nominale</u> | <u>Nombre de titres</u> | | |
|----------------|------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|--|
| | | <u>A la clôture de l'exercice</u> | <u>Créés pendant l'exercice</u> | <u>Remboursés au cours de l'exercice</u> |
| Parts sociales | 20,00 | 300 | | |

■ ENGAGEMENTS FINANCIERS

ANNEXE

■ **ENGAGEMENTS FINANCIERS**

27 ORGANISATION

SARL au capital de 6 000 €uros

Siège social : Rue du 8 Mai 1945

27500 PONT – AUDEMER

502 168 016 R.C.S. BERNAY

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale en application des statuts et de l'article L. 223-26 du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le **31 Décembre 2016**, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice et de délibérer en conformité de l'article L. 223-42 du Code de Commerce sur les sociétés commerciales.

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

L'exercice clos le 31 Décembre 2016 se traduit par la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 2.086.019,91 €uros, contre 631.822,26 €uros pour l'exercice précédent.

L'exercice écoulé a principalement été marqué par les évènements suivants :

- Aux termes d'une assemblée générale ordinaire des associés en date du 1^{er} février 2016, nous avons pris acte de la démission de Monsieur HEUCLIN Patrick de ses fonctions de gérant de la société, et nous avons décidé de nommer Madame N'DIAYE Stéphanie et Monsieur THIBAULT David en qualité de cogérants de la société, pour une durée illimitée, et ce à compter du 1^{er} Février 2016.

2. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

L'évolution des affaires n'appelle pas de remarque particulière.

3. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis la clôture de l'exercice dont les comptes sont soumis à votre approbation, les évènements suivants sont à relever :

- Un contrôle Urssaf est actuellement en cours.

- Aux termes d'une assemblée générale ordinaire des associés en date du 1^{er} Mars 2017, nous avons décidé de nommer Monsieur MATHE Gaël en qualité de cogérant de la société, pour une durée illimitée, et ce à compter du 1^{er} Mars 2017.
- Aux termes d'une assemblée générale ordinaire des associés en date du 26 Avril 2017, il a été décidé de céder l'activité accessoire « d'expédition et/ou de réception de marchandises » au profit de la société P.A STOCKAGE, à compter du 1^{er} Mai 2017.

4. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de Commerce, nous vous précisons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé et n'a comptabilisé à l'actif de son bilan aucune somme à ce titre.

5. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice en cours, l'activité et le résultat devraient être en baisse par rapport à l'exercice précédent.

Aucun investissement particulier n'est envisagé pour l'exercice en cours, à l'exception du renouvellement du matériel pouvant s'avérer nécessaire.

6. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.

7. EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 :

- le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 2.086.019,91 €uros (contre 631.822,26 €uros au titre de l'exercice précédent) ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 2.101.669,13 €uros (contre 1.295.888,44 €uros au titre de l'exercice précédent) ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 2.102.991,63 €uros (contre 1.294.262,45 €uros au titre de l'exercice précédent).

Le résultat d'exploitation ressort à – 1.322,50 €uros (contre 1.625,99 €uros au titre de l'exercice précédent).

Le montant des traitements et salaires s'élève à 662.817,60 €uros contre 196.473,36 €uros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 90.599,33 €uros contre 44.439,53 €uros au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen est de 30 personnes.

Compte tenu d'un résultat financier de – 4.109,77 €uros contre – 4.049,73 €uros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôts de l'exercice ressort à – 5.432,27 €uros contre – 2.423,74 €uros pour l'exercice précédent.

27 ORGANISATION

SARL au capital de 6 000 Euros

Siège social : Rue du 8 Mai 1945

27500 PONT – AUDEMER

502 168 016 R.C.S. BERNAY

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale en application des statuts et de l'article L. 223-26 du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le **31 Décembre 2016**, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice et de délibérer en conformité de l'article L. 223-42 du Code de Commerce sur les sociétés commerciales.

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

L'exercice clos le 31 Décembre 2016 se traduit par la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 2.086.019,91 Euros, contre 631.822,26 Euros pour l'exercice précédent.

L'exercice écoulé a principalement été marqué par les évènements suivants :

- Aux termes d'une assemblée générale ordinaire des associés en date du 1^{er} février 2016, nous avons pris acte de la démission de Monsieur HEUCLIN Patrick de ses fonctions de gérant de la société, et nous avons décidé de nommer Madame N'DIAYE Stéphanie et Monsieur THIBAUT David en qualité de cogérants de la société, pour une durée illimitée, et ce à compter du 1^{er} Février 2016.

2. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

L'évolution des affaires n'appelle pas de remarque particulière.

3. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis la clôture de l'exercice dont les comptes sont soumis à votre approbation, les évènements suivants sont à relever :

- Un contrôle Urssaf est actuellement en cours.

- Aux termes d'une assemblée générale ordinaire des associés en date du 1^{er} Mars 2017, nous avons décidé de nommer Monsieur MATHE Gaël en qualité de cogérant de la société, pour une durée illimitée, et ce à compter du 1^{er} Mars 2017.
- Aux termes d'une assemblée générale ordinaire des associés en date du 26 Avril 2017, il a été décidé de céder l'activité accessoire « d'expédition et/ou de réception de marchandises » au profit de la société P.A STOCKAGE, à compter du 1^{er} Mai 2017.

4. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de Commerce, nous vous précisons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé et n'a comptabilisé à l'actif de son bilan aucune somme à ce titre.

5. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'exercice en cours, l'activité et le résultat devraient être en baisse par rapport à l'exercice précédent.

Aucun investissement particulier n'est envisagé pour l'exercice en cours, à l'exception du renouvellement du matériel pouvant s'avérer nécessaire.

6. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.

7. EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 :

- le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 2.086.019,91 Euros (contre 631.822,26 Euros au titre de l'exercice précédent) ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 2.101.669,13 Euros (contre 1.295.888,44 Euros au titre de l'exercice précédent) ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 2.102.991,63 Euros (contre 1.294.262,45 Euros au titre de l'exercice précédent).

Le résultat d'exploitation ressort à - 1.322,50 Euros (contre 1.625,99 Euros au titre de l'exercice précédent).

Le montant des traitements et salaires s'élève à 662.817,60 Euros contre 196.473,36 Euros au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 90.599,33 Euros contre 44.439,53 Euros au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen est de 30 personnes.

Compte tenu d'un résultat financier de - 4.109,77 Euros contre - 4.049,73 Euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôts de l'exercice ressort à - 5.432,27 Euros contre - 2.423,74 Euros pour l'exercice précédent.

Au regard des éléments ci-dessus, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 5.432,27 €uros (contre une perte de 2.423,74 €uros pour l'exercice précédent).

Au 31 Décembre 2016, le total du bilan de la société s'élevait à 1.064.926,25 €uros contre 579.443,43 €uros pour l'exercice précédent.

8. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

Au cours de l'exercice, nous avons réalisé pour 18.834,63 €uros d'investissements, se décomposant comme suit :

- Installations techniques, matériel et outillage industriels 6.452,81 €uros,
- Installations générales 11.224,09 €uros,
- Matériel mobilier de bureau et informatique, mobilier 1.157,73 €uros.

Ces acquisitions ont été autofinancées.

Aucune cession d'immobilisation corporelle n'a été constatée.

Le montant des capitaux propres au 31 Décembre 2016 ressort à 159,85 €uros.

La trésorerie n'appelle pas d'observation particulière.

9. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 qui sont soumis à votre approbation, ont été établis conformément au règlement de l'ANC n° 2014-03.

10. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 5.432,27 €uros en totalité au compte REPORT A NOUVEAU, dont le solde ressortira dès lors à – 11.037,60 €uros.

11. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

12. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Les comptes de l'exercice écoulé ne font mention d'aucune charge non déductible du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du C.G.I.

13. UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 ne font état d'aucune valeur mobilière de placement.

14. DECISION A PRENDRE CONFORMEMENT A L'ARTICLE L. 223-42 DU CODE DE COMMERCE

Le résultat à la fin de l'exercice étant une perte de 5.432,27 €uros, les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, il convient que les associés statuent à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société.

Quelle qu'elle soit (dissolution ou maintien de l'activité), la décision devra être :

- publiée dans un journal d'annonces légales,
- déposée au Greffe du Tribunal de Commerce du lieu du siège social,
- et inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés.

Si la dissolution est écartée, la société dispose d'un délai expirant à la clôture du deuxième exercice social suivant celui au cours duquel la constatation de la perte est intervenue pour régulariser sa situation :

- soit en reconstituant ses capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social,
- soit en diminuant le capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur les réserves.

Nous vous laissons apprécier la suite à donner à la résolution proposée.

15. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Il vous sera donné lecture du rapport de la Gérance relatif aux conventions visées par l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

* *
*

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

La Gérance,

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**



27 ORGANISATION

SARL au capital de 6 000 €uros

Siège social : Rue du 8 Mai 1945

27500 PONT – AUDEMER

502 168 016 R.C.S. BERNAY

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE

L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 29 JUIN 2017

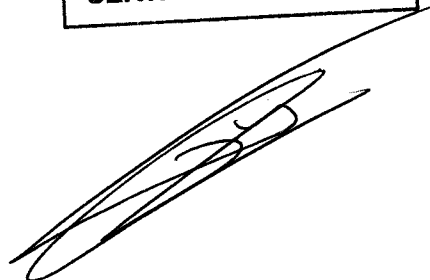
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 5.432,27 €uros en totalité au compte **REPORT A NOUVEAU**, dont le solde ressort dès lors à – 11.037,60 €uros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**



Gervais OUTIN

Avocat au Barreau de Laval

Spécialiste en Droit des Sociétés
Spécialiste en Droit Social

En cabinet groupé avec

Maître Valérie BREGER
DESS Droit des Affaires – DJCE

Maître Audrey BENICHOU
DEA Droit Fiscal

Avocats au Barreau de Laval

TRIBUNAL DE COMMERCE
Greffe

Place Gustave Héon
CS 30562
27305 BERNAY CEDEX

BONCHAMP, le 15 Novembre 2017

OBJET : Exercice clos le 31 Décembre 2016

Maître,

Suite à l'approbation des comptes annuels au **31 Décembre 2016**, de la société :

o **27 ORGANISATION**

Dont le siège social est fixé : rue du 8 Mai 1945, 27500 PONT AUDEMER

Je vous adresse une copie certifiée conforme des documents suivants :

- comptes annuels ;
- rapport de gestion ;
- extrait de la décision approuvant les comptes.

Ma cliente a effectué un virement de **48,05 €uros** sur votre compte bancaire (**copie de l'avis de paiement ci-jointe**), en règlement du coût de cette formalité.

Dans l'attente de recevoir le récépissé de dépôt et le justificatif de frais,

Je vous prie de croire, Maître, à l'expression de mes sentiments distingués.

Gervais OUTIN,
Avocat



GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BERNAY
17 NOV. 2017
ARRIVÉE COURRIER

27 organisation

Rue du 8 mai 1945
27500 Pont Audemer
FRANCE

Avis de paiement

Pièce / Date

2712000334 / 14.11.2017

Notre responsable

Téléphone

Télécopie

Votre compte dans nos livres

FCHAS15

CHASSANG LE PAGE GREFFE DE BERNAY
16 RUE COLONEL FABIEN
76600 LE HAVRE
FRANCE

Madame, Monsieur,

Nous avons réglé les factures suivantes par virement sur votre compte bancaire :

BENEFICIAIRE : SELARL CHASSANG LE PAGE GREFFE DE BARNAY
BANQUE : CREDIT LYONNAIS
RIB : 3000206500 0000446681T 37.
IBAN : FR3030002065000000446681T37
SWIFT/BIC : CRLYFRPP

| Pièce | Votre Pièce | Date | N° Commande | Montant Brut |
|--------------|-------------|------------|-------------|--------------|
| 2712000333 | | 14.11.2017 | accapt | 48.05 |
| Total global | | | | 48.05 |

Pièce paiement
2712000334

Date
14.11.2017

Devise
EUR

Montant paiement
*****48.05*

Détail de l'opération

| | |
|------------------------------|---|
| Nom du bénéficiaire | SELARL CHASSANG-LE PAGE GREFFE DE BERNAY |
| Compte | 06500 446681T Compte Courant Bernay |
| Montant | + 48,05 € |
| Motif du paiement | INV 14.11.2017 |
| Référence du donneur d'ordre | NOTPROVIDED |
| Nom du donneur d'ordre | 27 ORGANISATION |
| Adresse du donneur d'ordre | RUE DU 8 MAI 1945 27500 PONT AUDEMER FR |
| Date de l'opération | 16/11/2017 |
| Nature de l'opération | VIREMENT RECU |

CP = ~~2706~~
27ORG